

Une mesure inédite pour lutter contre l'érosion des sols en Uruguay

2 octobre 2013

Le gouvernement uruguayen a mis en place une mesure pour lutter contre les risques d'érosion des sols : les exploitations agricoles de plus de 100 hectares doivent dorénavant présenter un plan de culture établi par un agronome indépendant, après diagnostic des sols et du risque d'érosion hydrique. Ce plan de culture doit être élaboré de façon à assurer la conservation des sols, et une pénalité est prévue en cas de non-respect du plan annoncé. D'après les autorités uruguayennes, c'est la première fois en Amérique du Sud qu'un État impose des pratiques agro-environnementales à long terme.

Source : Ministère de l'agriculture et de la pêche d'Uruguay
[<http://www.cebra.com.uy/renare/destacado/la-fase-obligatoria-de-presentacion-de-los-plan-es-de-uso-y-manejo-de-suelos/> – ce lien n'est plus valide]